

À la Une

REACTIONS AU RAPPORT BOCKEL : 02/12/2010

Délinquance juvénile : les demandes de 13 organisations nationales

La remise du [rapport Bockel](#), le 3 novembre 2010, relatif à la «prévention de la délinquance des jeunes», a suscité des réactions, et des demandes, de 13 organisations nationales (1), qu'elles ont formulées dans un communiqué commun. Elles y rappellent un certain nombre de principes et préconisations sans lesquels il ne peut y avoir, selon elles, de prévention efficace. A leurs yeux, les réponses à apporter doivent se situer dans «une dimension transversale, reliant prévention, protection, éducation, soin et sanction».

Cette transversalité implique «une cohérence des politiques publiques» qui doivent :

- Porter un regard a priori bienveillant et confiant en la jeunesse, y être attentif et prendre soin d'elle et ce dès le plus jeune âge. Ce regard doit se situer à une juste articulation entre responsabilité sociétale, collective et individuelle.
- Bannir tout lien de prédiction entre les difficultés psychologiques des jeunes enfants et la survenue de comportements délinquants au risque d'assigner les enfants à une telle destinée.
- Investir, consacrer à l'enfance et à la jeunesse les moyens nécessaires pour la mise en œuvre d'une politique globale, cohérente et à long terme. L'éducation réclame du temps, de la continuité et de la cohérence entre les différents acteurs que sont les parents, les professionnels, les associations et les pouvoirs publics.
- Favoriser la mise en œuvre des dispositifs de soutien de proximité de tous les parents ; accompagner et aider ceux qui en ont besoin lorsqu'ils sont en difficultés plutôt que de les accabler et de les sanctionner.
- Prendre réellement en compte les situations grandissantes de précarité et d'anomie des familles.
- Maintenir la prévention spécialisée au sein de la protection de l'enfance.

Selon les 13 organisations nationales, «certaines mesures existantes qui s'inscrivent dans ces principes (réparation, travaux d'intérêt général, réseaux d'écoute, d'aide et d'appui à la parentalité, médiation familiale, prévention à domicile ...), sont mal soutenues financièrement par les pouvoirs publics. Les différents acteurs de proximité, qu'ils interviennent au titre de la prévention, du soutien à la parentalité, des soins, de la police... voient leurs moyens diminuer avec des effets préjudiciables pour le lien social».

Les fédérations appellent à la «construction d'une véritable politique de prévention d'ensemble qui doit être ambitieuse, pour les jeunes et les enfants dès leur naissance».

(1) Citoyens et Justice, la CNAPE, le CNLAPS, la FN3S, l'UNIOPSS, l'Acepp, l'ADMR, ATD Quart Monde, la CSF, la FCSF, la FNEPE, la Mutualité Française et l'UNA